

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS
: APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
004/AONO/MINMAP/CIPM/2020 DU
04 FEV 2021 POUR LA COLLECTE,
L'ACHEMINEMENT ET LA
DISTRIBUTION DES COURRIERS ET
COLIS DU MINISTERE DES
MARCHES PUBLICS.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la collecte, l'acheminement et la distribution des courriers et colis du Ministère des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les tâches suivantes :

- La collecte, l'enlèvement et la livraison du courrier à destination dans les Délégations Régionales, Départementales du MINMAP et auprès des autres structures tous les jours ouvrables ;
- Le retour au Ministère des Marchés Publics des décharges des courriers ventilés.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études

préalables est de 42 000 000 (quarante-deux millions) Francs CFA pour chaque année soit :

12 000 000 (douze millions) pour le Lot 1
15 000 000 (quinze millions) pour le Lot 2 ;
15 000 000 (quinze millions) pour le Lot 3.

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d’Offres est de 12 (Douze) mois.

5. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois lots :

- Lot 1 : Régions du Centre, Sud, Est et à l’international ;
- Lot 2 : Régions de l’Adamaoua, du Nord et de l’Extrême Nord ;
- Lot3 : Régions du Littoral, de l’Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte à toute personne morale de droit camerounais justifiant d’une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d’Offres sont financées par le budget du MINMAP, EXERCICE 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres National physique peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, au Ministère des Marchés Publics (Service des Marchés Internes du MINMAP), sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l’Immeuble abritant ses services sur présentation du reçu de versement au Trésor

Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

9. Remise des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres

- Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés Internes du MINMAP, sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services, au plus tard le "09"à" MARS 2021" 13 heures et devra porter la mention ci-après :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/MINMAP/CIPM/2020 DU 04 FEV 2021

POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DES COURRIERS ET COLIS DU MINISTÈRE DES MARCHES PUBLICS
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être

transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le ""09 MARS 2021"". à ""14"".. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le _____ 09 MARS 2021 _____ à _____ 14 _____ heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMAP, siégeant à la salle de réunion de la Délégation Régionale du Centre du Ministère des Marchés Publics sis au quartier Omnisports à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

12. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture ; Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'agrément du MINPOSTEL ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années ou figure sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Note technique inférieure à 04 oui sur 5.

14.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par notation binaire.

1. Présentation Générale de l'Offre _____ OUI/ NON
2. Qualification et Expérience de l'entreprise _____ OUI/ NON
3. Expérience du Personnel Clé de la mission _____ OUI/ NON
4. Méthodologie et Organisation _____ OUI/ NON
5. Moyens logistiques et Matériels _____ OUI/ NON

TOTAL

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le règlement particulier de l'Appel d'Offres.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d’Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l’offre est pour l’essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINMAP (Service des Marchés Internes du MINMAP), sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l’Immeuble abritant ses services Tél : 222 23 79 64 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : (00237) 673 20 57 25/(00237) 699 37 07 48.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d’un problème lié à l’utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l’adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 04 Février 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ
TALBA MALLA IBRAHIM

[Télécharger le DAO](#)

**CENTRAL AFRICAN BACKBONE :
AVIS A MANIFESTATIONS
D'INTERET N°
000112/AMI/MPT/UCP-
CAB/SPM(AI)/2021 DU 15
FEVRIER 2021 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE
EN SUIVI-EVALUATION AU PROJET
DORSALE A FIBRE OPTIQUE
D'AFRIQUE CENTRALE (CAB),
COMPOSANTE CAMEROUN**

[Télécharger le DAO](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur le recrutement d'un « SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION AU PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB), COMPOSANTE CAMEROUN.

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en 'uvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre tous

- les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

2. Consistance des prestation

Sous la supervision du Responsable Technique, il assure les taches suivantes :

- Assister dans la revue technique des spécifications techniques et/ou les Termes de Référence (TdR) des activités prévues dans le projet ;
- Contribuer à la revue des livrables et autres rapports de réception/livraison des biens/travaux prévus dans cette opération ;
- Elaborer des outils informatiques de suivi des activités du projet, leur impacts (avec des indicateurs mesurables) sur les zones d'exécution du projet ainsi que ses externalités positives à l'échelle nationale et sous régionale ;
- Collecter, stocker, traiter et analyser les données nécessaires pour la rédaction des rapports trimestriels des indicateurs et du rapport annuel des indicateurs ;
- Diffuser les données relatives aux indicateurs de performance du Projet et autres informations y relatives ;
- Actualiser le programme de suivi des activités inscrites dans le projet ;
- Suivre l'évolution du Plan de Travail du Budget Annuel (PTBA) en rapport avec le plan de passation des marchés du projet ;
- Suivre les composantes du projet et la revue des résultats du projet à travers des indicateurs de

performance individuels (par activité) et global à mettre au point et à suivre tout au long du projet, en collaboration avec les structures nationales concernées ainsi que la BAD;

- Orienter les activités contenues dans le tableau de bord du projet ;
- Concevoir, suivre et actualiser régulièrement les données/indicateurs de performances contenues dans le cadre logique du projet ;
- Assurer la sauvegarde informatique et l'actualisation des bases de données au niveau de la section suivi-évaluation ;
Participer activement aux réunions, aux travaux d'analyse des indicateurs de performance du projet entre l'UCP et les bénéficiaires ;
- Participer aux missions de suivi-évaluation périodique interne et externe des activités sur la base du système de suivi intégré et informatisé installé au niveau du projet ;
- Assurer toute autre tâche relative au suivi-évaluation confiée par le Coordonnateur.

Par ailleurs et en collaboration avec la cellule de Communication du MINPOSTEL, il a la charge de la Communication du Projet.

A ce titre, il :

- Est responsable de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan de communication pour le programme ;
- Consolide et contrôle l'exécution du programme d'information et de communication.
- Élabore les Projets de termes de référence pour le recrutement des prestataires de service ;
- la production de supports didactiques/pédagogiques et communicationnels du Projet ;
- Identifie les besoins et les attentes en communication ;
- Etablit et met à jour le plan de communication ;
- Adapte les outils de communication au contexte du

Projet CAB ;

- Prépare les présentations relatives au Projet CAB.

3. Remise des offres

Les dossiers complets de candidature comprennent : (i) une lettre de motivation datée et signée avec adresse complète, (ii) un Curriculum Vitae détaillé faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle à jour et signé (iii) des copies certifiées conformes des diplômes et copies des références dans les responsabilités similaires, (iv) une attestation de disponibilité, doivent parvenir sous plis fermés ou par courrier électronique au plus tard le 05 Mars 2021 à 16h00, heure de Yaoundé, et porter expressément la mention :

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°000112/AMI/MPT/UCP-CAB/SPM(a.i)/2021 DU 15 Février 2021 POUR LE RECUTEMENT D'UN « SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION AU PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB), COMPOSANTE CAMEROUN

4. Critères d'évaluation

Les critères de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, (version révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Renseignements complémentaires

A l'attention de Monsieur Le Coordonnateur

Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé

Tél : 222 23 55 16

Fax : +237 222 23 54 99

Email : cabprojectcameroon@gmail.com avec copie à ahmay77@yahoo.fr

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

[Télécharger le DAO](#)

MINTP: SOLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°004/SMI/MINTP/SG/DGET/ CPR FC/SPM/2020 DU 18 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)- VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de crédit 5465-CM en vue du financement du Projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet routier et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat

suivant : « Recrutement de l'Auditeur Externe chargé de l'audit comptable et financier du Projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet routier pour les exercices 2020 et 2021 ».

2. Consistance des prestations

Les Services de consultant consistent à s'assurer que :

- Les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.
- Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Gestion de Projet sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières des Projets
- L'Unité de Gestion de Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.
- Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à la Cellule des Projets routiers à Financement conjoint du Ministère des Travaux Publics ; sise dans l'enceinte de la délégation régionale des Travaux Publics du centre ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

3. Participation et origine

Le Ministre des travaux Publics (MINTP), invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.

Le Consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de

réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts – Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit des états financiers des projets de développement et acceptable par la BIRD et le Gouvernement.

Le Consultant doit justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine d'audit des projets financés par les bailleurs de fonds notamment la banque mondiale et/ou d'autres partenaires techniques et financiers, avoir réalisé au moins 3 audits comptables et financiers au cours des 5 dernières années.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », révisées en juillet 2014 relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 09/02/2021, à 15 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Sollicitation de Manifestation d'intérêt/Services de Consultants en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier du projet de transport multimodal (PTM)-volet routier pour le compte des exercices 2020 et 2021

**A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à
Financement Conjoint ;**

**Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre,
à Yaoundé.**

Téléphone : (237) 666 003 934 ;

E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

5. Renseignements complémentaires

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode au moindre coût (SMC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09 h 00 à 15 h 00 heures locales.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021
Le MINISTRE
NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

**PROJET FILETS SOCIAUX: PROJET
FILETS SOCIAUX- UNITE DE
GESTION DU PROJET (UGP) AVIS
A SOLLICITATION DES
MANIFESTATIONS D'INTERET
N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UG
P/2020 DU 20 JANVIER 2021**

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE PRECOCE EN MILIEU SCOLAIRE

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a pris en 2019 l'initiative d'adhérer à la deuxième phase du projet « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD2) qui s'étend aux régions confrontées aux mêmes défis démographiques que ceux du Sahel et regroupe actuellement neuf pays. Dans le cadre de la coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement a obtenu des fonds de préparation (Project Preparation Advance) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la préparation du Projet SWEDD.

Le Projet SWEDD entend couvrir trois Régions au Cameroun, à savoir l'Extrême-nord, le Nord et l'Adamaoua où l'on trouve le plus de cibles vulnérables aux mariages et grossesses précoces, à la déscolarisation ainsi que leurs communautés. Il se veut un outil d'accélération de la transition démographique à travers une approche intégrée d'interventions qui vise l'accroissement de l'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur accès à des services de qualité en matière de santé de reproduction, de santé de l'enfant et de santé maternelle dans trois régions du pays.

Dans le système éducatif camerounais, la question des grossesses d'élèves est traitée par la Circulaire N° 10/a/562/MINEDUC du 19 janvier 1980. Celle-ci prévoit la suspension immédiate de l'élève dès qu'elle est reconnue

enceinte et indique qu'elle peut reprendre les cours après l'accouchement, dans la limite des conditions d'âges, de travail et de discipline. Il se trouve cependant que la plupart du temps, les victimes ainsi sanctionnées ne reprennent plus le chemin de l'école. C'est ce qui ressort des premiers résultats d'une enquête en cours aux Enseignements secondaires.

Le Cameroun comme la plupart des pays d'Afrique, s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU en termes d'éducation et d'égalité de genre. L'Objectif de développement durable 4 assure à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité.

L'inclusion dans l'éducation consiste à s'assurer que chaque élève se sente valorisé et respecté, et puisse jouir d'un sentiment clair d'appartenance. Par conséquent, les objectifs de politiques d'éducation inclusive, par ailleurs bien pris en compte dans la stratégie du Cameroun pour le secteur de l'Education et de la formation comme principe clé, doivent comprendre différents groupes de population, y compris les jeunes filles enceintes. Dans ce sens, la grossesse précoce et non désirée doit être bien comprise comme un handicap qui met en péril le niveau d'instruction des filles. Il importe dans ce cas, que le système éducatif camerounais s'y intéresse pour s'assurer que le droit à l'éducation de cette catégorie d'élèves soit respecté, qu'il n'y a pas de barrières constituées à la poursuite de leur scolarisation au moins jusqu'à la fin du secondaire, afin d'accroître leur pouvoir décisionnel et de contribuer à leur autonomisation.

Le Gouvernement du Cameroun compte utiliser une partie des fonds de préparation du Projet SWEDD pour réaliser une étude qui permette aux différents acteurs du système de saisir tous les contours de la problématique de la poursuite de la scolarisation de l'élève tombée enceinte afin d'y apporter une réponse appropriée.

2. Objet

L'Objectif général de l'étude vise principalement à déterminer les activités à mener en vue d'offrir un cadre approprié pour favoriser la poursuite de la scolarisation de la jeune fille victime de grossesse précoce pendant sa scolarisation.

De manière spécifique, l'étude a pour objectif :

(I) Pour la collecte des données qualitatives et quantitatives, de :

- déterminer le niveau d'application de la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire sur la base du nombre de décision d'expulsion dressées à l'encontre des jeunes filles tombées enceintes au cours de leur scolarité sur les trois dernières années ;
- déterminer le taux d'abandon chez les filles tombées enceintes au cours de leur scolarisation sur les trois dernières années ;
- déterminer les causes du phénomène d'abandon.

(II) Pour l'analyse de la circulaire, de :

- faire une analyse de la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire avec la législation nationale et internationale souscrite par le Cameroun dans le domaine du droit des enfants à l'éducation et la vision du gouvernement en matière de scolarisation de la jeune fille, notamment des programmes qui accompagnent les jeunes filles enceintes ou mères au niveau du MINPROFF, du MINAS ou d'autres institutions pour comprendre quelles sont les opportunités qui sont offertes à ces filles ;
- procéder à une revue succincte de bonnes pratiques implémentées dans le monde et en particulier dans des pays culturellement semblables aux régions visées, sur la question de la protection de la scolarisation de la fille tombée enceinte à l'école ;
- proposer des modifications de la circulaire ;
- proposer une note de plaidoyer/exposé de motifs en vue

- du réaménagement de la circulaire
- proposer des solutions appropriées à la protection de la scolarisation de la jeune fille enceinte.

3. Financement

Crédit préparation (PPA) IDA-V3330

4. Remise des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant (i) une lettre de motivation, (ii) un curriculum vitae détaillé avec mention de trois références professionnelles et de la liste des références des prestations similaires, (iii) des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 4 exemplaires (1 original et 03 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le vendredi 5 février 2021 à 12 heures précises, heure locale avec la mention :

**« AVIS A SOLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001
/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 20 JANVIER 2021 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR
LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE
PRECOCE EN MILIEU SCOLAIRE »**

5. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018 ».

6. Renseignements complémentaires

La durée de la mission du consultant est estimée à 80 jours ouvrables maximum. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la mission.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226 ; Email : projet.filetssociaux@gmail.com.

YAOUNDE le 20 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR
NJOH MICHELIN

COMMUNE D'ESEKA : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 BIS/2021/AMI/C-EKA DU 20/01/2021 RELATIF A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS LA VILLE D'ESEKA

1. Contexte

Le processus de mise en oeuvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus

effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif. Et surtout, l'obligation de soumettre des projets déjà maturés pour obtention de potentiels financement, demande aux CTDs (Collectivités Territoriales Décentralisées) de faire recours de plus en plus à une expertise professionnelle avérée.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection de structures prestataires pour la maturation du projet de construction d'un complexe multisport dans l'espace urbain de la ville d'Eséka, cofinancé par le Programme National de Développement participatif (PNDP) et la commune d'Eséka. Il s'agira de produire un dossier présentant les études de faisabilité, d'impact environnemental, d'exploitation future du site et toute autre considération ou aspect nécessaire pour rendre ce projet mûr. Le projet est constitué de microprojets spécifiés comme suit :

- La construction de deux aires de jeu avec pour un coût global estimé à 60 800 000 FCFA ;
- La construction de vestiaires pour un coût global estimé à 12 982 000 FCFA ;
- La réfection d'une tribune pour un coût global estimé à 8 500 000 FCFA ;
- L'aménagement d'une piscine pour pratique sportive pour un coût global estimé à 30 000 000 FCFA ;
- Espaces commerciaux dont le coût devra être évalué;
- La construction et l'aménagement de parkings et espaces verts pour un coût global estimé à 19 500 000 FCFA ;
- L'aménagement des espaces de circulation et d'observation autour du complexe pour un

- coût total estimé à 12 500 000 FCFA ;
- L'éclairage et l'adduction en eau du complexe pour un coût global estimé à 30 000 000 FCFA.

3. Financement

Budget Programme National de Développement Participatif(PNDP) de l'exercice 2021

4. Remise des offres

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 03 février 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

« COMMUNE D'ESEKA

**A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA »,
avec la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA
PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR LA MATURATION DU
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS L'ESPACE
URBAIN DE LA VILLE D'ESEKA ».**

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

Une liste restreinte de cinq prestataires sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

**PNDP: Appel à Manifestation
d'Intérêt N° 002 du 18**

janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de desenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNNDP Agropastoral FED Régions de l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Nord Secteur : Désenclavement des

bassins de production agricole

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulant (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en cofinancement de projets d'opérateurs privés. La Maîtrise d'Ouvrage des projets de désenclavement des bassins de production sera assurée par le Syndicat de Communes de chaque Département de la zone d'intervention du Projet.

2. Objectif

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale de trois (03) idées de Projets de désenclavement (réhabilitation de pistes rurales et ouvrages de franchissement) des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l'Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l'Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du

Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l'Adamaoua.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détailé (APD) ou requête de financement,
- l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;
- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;
- l'élaboration de la fiche socio-environnementale et/ou de la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une EFTEF conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la

prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.

- La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 07 Personnels-clé.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Financement

Union Européenne, en gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (AFD)

6. Remise des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 10 février 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé ' Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

ou

déposées dans les Cellules Régionales de Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord, au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

**« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP
Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 du 18 janvier 2021**

relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues du plan territorial de développement (PTD) du Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua Secteur : Désenclavement des bassins de production agricole. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Critères d'évaluation

Critère de présélection

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des prestations similaires.

Méthode de présélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat préselectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

- Bureaux d'études
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures

suivantes : 07h30 ‘ 12h30 et 14h ‘ 17h.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

**PNDP: Appel à Manifestation
d'Intérêt N° 001 du 18
janvier 2021 relatif à la
présélection des Bureaux
d'Etudes Techniques (BET)
pour la réalisation des
études de faisabilité
technique, économique et
socio-environnementale des
idées de Projets d'appui au
développement des filières
agropastorales issues des
Plans Territoriaux de**

Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED Régions de l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Nord

Secteurs : Bâtiments agricoles, Hydraulique agropastorale et autres

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées de Projets d'appui au développement des filières agropastorales issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements cibles du Volet Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulant (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en cofinancement de projets d'opérateurs privés notamment les Professions Agricoles (OP, OPA, Coopératives, etc.) qui assureront la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) à travers un

conventionnement de partenariat tripartite entre le PNDP et le Syndicat de Communes, Maitre d’Ouvrage (MO).

Toutefois, ces projets qui portent sur la réalisation des investissements de développement des filières agropastorales, auront forcément un caractère économique, qui permettra de créer de la valeur (des richesses) et également de développer les chaînes de valeur agricoles sur le territoire/bassin de production. Cela implique donc qu’au cours de la maturation desdits projets, qu’un modèle économique viable (entretien, recettes, maintenance, fonctionnement) soit bien défini.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d’intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l’Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l’Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l’Adamaoua.

L’essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l’établissement de l’Avant-Projet Détailé (APD) ou requête de financement ;
- l’établissement de l’Avant-Projet d’Exécution (APE) ;
- l’élaboration d’un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l’élaboration du Business Plan du projet ;
- l’élaboration de la Notice d’Impact Environnemental ou formulaire de screening environnemental le cas échéant.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats

intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ;
- La participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Financement

l'Union Européenne, en gestion délégue de l'Agence Française de Développement (AFD)

6. Remise des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et

six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 10 février 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé ' Cameroun, Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30 : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

**« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP
Appel à Manifestation d'Intérêt N° 001 du 18 janvier 2021
relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques
(BET) pour la réalisation des études de faisabilité technique,
économique et socio-environnementale des idées de Projets
d'appui au développement des filières agropastorales issues
des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13)
Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral
FED**

**Secteur : Bâtiments agricoles, Hydraulique agropastorale et
autres.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Critères d'évaluation

Critère de présélection

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des

prestations similaires. La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 05 Personnels-clé.

Méthode de présélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat pré-selectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

- Bureaux d'études
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 ‘ 12h30 et 14h ‘ 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD,

Boite Postale : 660 Yaoundé ‘ Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

MAGZI : AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021 Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones industrielles au Cameroun

1. Contexte

En vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des zones industrielles, d'accompagner les grands projets structurants et de contribuer pleinement à la mise en 'uvre de la politique de promotion de transformation structurelle de l'économie du Cameroun, la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA) avec l'appui du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) envisage commettre une " étude en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun".

Il s'agit en effet d'une étude qui se propose de formuler un programme opérationnel visant :

- (i) La réhabilitation et l'extension des zones industrielles existantes ;
- (ii) la mise en service et le développement des zones créées et pas encore opérationnelles ;
- (iii) l'appréciation des besoins en espaces industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et le soutien au secteur industriel et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national. Elle devra à cet effet reposer sur un chronogramme réaliste et des propositions de mécanisme de financement.

C'est dans cette perspective que la MAGZI SA entend recruter un Bureau d'Études (BET) en vue d'une assistance technique au bon déroulement de cette mission.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la préqualification des Bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le recrutement d'un BET en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

Pour les zones opérationnelles : (i) présenter l'état des lieux de chacune d'elle en mettant en relief le niveau d'aménagement (réseau viaire, accessibilité, réseaux divers, sécurité, nature foncière et problèmes éventuels de ces zones, etc.), (ii) établir la carte nationale des zones industrielles existantes et (iii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque zone ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de les rendre plus compétitives.

Pour les zones créées et pas encore opérationnelles : (i) établir la carte nationale y afférente, et (ii) présenter les

forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de leur opérationnalité.

Pour les zones à créer : (i) présenter la cartographie des ressources naturelles et richesses exploitables ainsi que des grands projets structurants à l'horizon 2035 de chaque région du pays, (ii) estimer les besoins en terrains industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et la valorisation/ transformation de ces ressources et projets et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national.

Pour les différentes zones (transversale) : (i) définir les objectifs stratégiques et les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan quinquennal d'actions opérationnelles pour chaque type de zone, (ii) définir un cadre de mise en 'uvre et de suivi et évaluation de la mise en 'uvre des actions d'implémentation dudit programme, (iii) proposer un plan de financement du programme et (iv) prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux.

4. Remise des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, comportant les Volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Direction Générale de la MAGZI SA (Service des Marchés) sise à MVAN, 1er échangeur, au plus tard le 10 février 2021 à 13 heures précises, heures locales avec la mention :

**"AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET"
N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021
Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de
l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de
Développement des Zones industrielles au Cameroun
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- être un Cabinet installé au Cameroun ou en cours d'installation;
- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 6.1 ci-après ;
- disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI SA sise MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MANON GEORGES CHRISTOL

**MINÉE: AVIS DE SOLICITATION
A MANIFESTATION D'INTERET
N°0000004/ASMI/MINÉE/SG/DERME
/2021 DU 13 janvier 2021,
POUR LA SELECTION DES**

CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES A COGENERATION.

1. Contexte

le monde est un problème qui focalise partout l'attention particulière des gouvernements. Au Cameroun, les zones rurales souffrent énormément du problème d'approvisionnement en électricité. C'est ainsi que le problème d'électrification rurale constitue une préoccupation particulière aussi bien pour le monde scientifique que pour les pouvoirs politiques. Pour l'électrification rurale, plusieurs options sont possibles, mais ce sont les filières traditionnelles d'électrification qui sont les plus sollicitées actuellement. Compte tenu des contraintes d'approvisionnement des zones rurales, notamment l'éloignement du réseau existant, le manque d'infrastructure routière, l'habitat dispersé, la solution conventionnelle qui consiste à électrifier par raccordement au réseau interconnecté ne peut pas permettre à terme de satisfaire les besoins qui selon les dernières statistiques du Ministère de l'Eau et de l'Energie sont énormes. En effet, le taux d'accès d'électrification rurale oscille autour de 40%. De l'autre côté Le pays regorge de beaucoup de potentialités en termes de biomasse forestière. Il compte par exemple plus de 26 millions d'hectares de forêt et 36 millions de m³ de déchets de bois sont produits par an c'est-à-dire environ, 18 millions de tonnes qui peuvent produire environ 1,5.10⁴ Gwh d'électricité.

Techniquement, ces ressources peuvent être valorisées pour la production d'électricité, moyennant l'utilisation des

technologies de conversion éprouvées. La valorisation de ces déchets par gazéification et production d'énergie nécessaire pour la force motrice et l'électricité dans les zones rurales peut s'avérer très intéressante et contribuer valablement à résoudre le problème d'électrification rurale au Cameroun. Après les études de faisabilité et d'applicabilité des différentes techniques de valorisation énergétique de la biomasse faites dans les différents villages de la province du Centre dans le cadre des précédentes études, on est arrivé à la conclusion selon laquelle l'électrification rurale décentralisée de ces villages pouvait être assurée en y intégrant la filière de gazéification de la biomasse (TAGUTCHOU J. P., 2000).

Dans le même sens, Avec le concours de l'Union européenne (UE), l'Agence d'électrification rurale (AER) a conduit une étude sur le territoire camerounais, afin d'identifier les sites pouvant abriter des projets d'électrification rurale, d'une part, et de développement des énergies renouvelables, d'autre part. Le Cameroun est un pays situé dans une zone tropicale humide et est de ce fait caractérisé par une végétation forestière. Le problème d'électrification rurale dans

Au sortir de cette prospection qui a duré 3 ans, 37 sites ont été identifiés dans 9 régions sur les 10 que compte le Cameroun. Sur ces différents sites, souligne l'AER, 37 MW d'énergie peuvent être produits au moyen de la biomasse.

Exploitée à un degré encore marginal au Cameroun, la biomasse désigne tout procédé de production d'énergie par transformation chimique ou combustion des matières organiques d'origine végétale ou animale. Dans le pays, elle est davantage usitée par des industries agro-alimentaires telles que la Sosucam, qui produit de l'énergie pour faire tourner ses usines grâce à la combustion des déchets de canne à sucre. Officiellement, dans la structure de production de l'électricité au Cameroun, la biomasse apparaît comme le parent pauvre, avec seulement 1% de contribution à la production globale. L'hydro-électricité caracole à 73,3%,

contre 25,5% pour le thermique.

2. Objectif

Le présent Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des bureaux d'études ayant des références avérées en matière d'études dans le cadre des projets d'énergies renouvelables notamment les centrales à cogénération pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la construction des ouvrages y afférents.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt consistent à :

- La réalisation des avant projets sommaires (APS) ;
- La réalisation des Avant projets détaillées (APD) ;
- l'élaboration des projets de DAO pour la réalisation des travaux.

Les prestations seront financées par le budget des exercices 2021.

4. Participation et origine

1. Être un Cabinet installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités Techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme
- Avoir une bonne expérience dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hybridation;
- Disposer et justifier d'un équipement technique adéquat capable de fournir des résultats précis (photos et référence des appareils);
- N'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre d'un suivi et ou d'une étude de marchés antérieurs relevant du domaine de l'eau au MINEE ;

5. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la Direction des Énergies Renouvelables et de la Maitrise de l'Énergie du Ministère de l'Eau et de l'Energie le .09 fevrier 2021 à 10 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée en une enveloppe unique devra porter la mention :

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 0000004
/ASMI/MINEE/SG/DERME/2021 DU 13 Janvier 2021, POUR LA
SELECTION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES
ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES A
COGENERATION.**

(FINANCEMENT: BIP 2021)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

1. Organisation (7 points)
2. bilan comptable des 05 dernières années (3 points)
3. Expérience Générale du consultant (EG) durant les 5 dernières années (5 points)
4. Expérience dans les études et/ou contrôle (E/C) les 5 dernières années (25 points)
5. Moyens matériel (15 points)
6. Moyens humains (45 points)

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 13 Janvier 2021
Le MINISTRE
ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINAS : AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBM M/SMP DU 14 JANVIER 2021 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE RELATIVE A LA MISE A JOUR DES DOCUMENTS TECHNIQUES PREALABLES A LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ÂGES A NYOM II – YAOUNDE.

1. Contexte

Dans l'optique de procéder à la mise à jour des documents techniques des précédentes études préalables à la construction de la Maison des Âges, le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à

l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de l'anthropologie, de la sociologie, de l'architecture, du génie-civil, de l'environnement, du travail social, de l'urbanisme et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation de l'étude relative à la mise à jour des documents techniques préalables à la construction de la Maison des Âges.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de l'anthropologie, de la sociologie, de l'architecture, du génie-civil, de l'environnement, du travail social, de l'urbanisme, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2021.

5. Remise des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en

anglais doivent être remis en sept (07 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2ème étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 10 février 2021 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

**« AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 janvier 2021. RELATIF
A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS
EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE RELATIVE A LA MISE A JOUR
DES DOCUMENTS TECHNIQUES PREALABLES A LA CONSTRUCTION DE LA
MAISON DES ÂGES A NYOM II – YAOUNDE».**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante dix (70) points sur cent (100)

Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

1. Présentation de l'offre : 3 points
2. Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception) : 20 points

3. Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points
4. Plan de travail et méthodologie: 12 points
5. Moyens matériels et logistiques : 10 points.

-VOIR TABLEAU SUR PDF

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0)

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021
Le MINISTRE
NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE